



B E T W E E N:

E N T R E :

ROXANNE MARIE BROOKS

ROXANNE MARIE BROOKS

APPELLANT

APPELANTE

- and -

-et-

THE MINISTER OF FAMILIES AND
CHILDREN

MINISTRE DES FAMILLES ET DES ENFANTS

RESPONDENT

INTIMÉE

Motion heard by:
The Honourable Justice LeBlond

Motion entendue par :
l'honorable juge LeBlond

Date of hearing:
August 29, 2019

Date de l'audience :
le 29 août 2019

Date of decision:
August 29, 2019

Date de la décision :
le 29 août 2019

Counsel at hearing:

Avocats à l'audience :

For the appellant:
No one appeared

Pour l'appelante :
personne n'a comparu

For the respondent:
Teri Lee Wood

Pour l'intimée :
Teri Lee Wood

DECISION
(Orally)

DÉCISION
(Oralement)

Following a status hearing, held pursuant to Rule 62.15.1, the appellant failed to appear as required by Rule 62.15.1(6) of the *Rules of Court*, having been duly served with a Notice of Status Hearing. As a result, pursuant to Rule 62.15.1(7)(c), the appeal is dismissed without costs.

À la suite de la tenue d'une audience sur l'état de l'instance conformément à la règle 62.15.1, l'appelante n'a pas comparu tel que prévu par la règle 62.15.1 (6) des *Règles de procédure*, après avoir reçu signification de l'avis d'audience sur l'état de l'instance. En conséquence, conformément à la règle 62.15.1(7) c), l'appel est rejeté sans dépens.